

BPA travaux d'aménagements paysagers

Financement



Formation professionnelle continue
Programme régional de formation
(PRF AS)

N° de marché : 20181009S00010

Organisme responsable et contact

CFPPA DE LA CREUSE
LACROCQ Françoise
05.55.81.48.90
francoise.padovani@educagri.fr

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salarie(e)
Actif(ve) non salarié(e)

Sélection :

Information collective
Inscription directe ou par un conseiller
en insertion professionnelle

Niveau d'entrée requis :

Non renseigné

Conditions d'accès :

Les demandeurs d'emploi devront avoir été
prescrits par un prescripteur habilité et leur
entrée en formation devra avoir été validée
par l'organisme de formation

Prérequis pédagogiques :

Aucun pré-requis pédagogiques.

Contrat de
professionnalisation
possible ?

Non

Objectif de la formation

Acquérir les compétences nécessaires à la validation du brevet professionnel agricole

Contenu et modalités d'organisation

UCG1 - Mobiliser les outils nécessaires au traitement de l'information et à la communication dans la vie professionnelle et sociale. Communiquer oralement et à l'écrit dans les situations de la vie professionnelle et sociale. Utiliser des techniques de collecte et de traitement de l'information. Traiter des données mathématiques simples pour résoudre des situations problème de la vie. Utiliser les outils informatiques et de télécommunications courants de la vie professionnelle et sociale. - 132 h UCG2 - Mobiliser des connaissances relatives aux domaines civique, social et économique. Mobiliser des règles de droit du travail pour en garantir leur respect. Mobiliser des connaissances relatives à la protection sociale pour garantir ses droits. Mobiliser des connaissances élémentaires de gestion pour une meilleure compréhension de son activité. Identifier les principaux acteurs et leurs attentes pour situer son activité dans son environnement économique, social et territorial - 76 h UCG3 - Mobiliser des connaissances pour mettre en oeuvre des pratiques professionnelles respectueuses de l'environnement et de la santé humaine dans une perspective de développement durable. Mobiliser des connaissances pour appréhender l'impact environnemental des pratiques professionnelles : caractériser l'écosystème, les impacts de l'activité professionnelle sur l'environnement, les principales pratiques respectueuses de l'environnement. Mobiliser des connaissances pour prévenir les risques et préserver la santé humaine : risques professionnels, les identifier et les maîtriser. - 100 h UCO1 - Connaissances scientifiques relatives au végétal et au milieu : les notions concernant les végétaux et leur développement. Les principales caractéristiques du milieu influant sur la croissance des végétaux. Les connaissances techniques et réglementaires relatives aux végétaux utilisés en aménagement paysager : identifier les végétaux, les interventions influant sur leur développement. Les principaux ennemis des végétaux et les interventions pour limiter leur action. - 168 h UCO2 - Les savoirs de base concernant le fonctionnement des matériels utilisés sur les chantiers de paysage. Les principes de base des liens entre

...
Parcours de formation personnalisable ? **Oui** Type de parcours **Mixte**

Validation(s) Visée(s)

BPA option travaux des aménagements paysagers spécialité travaux de création et d'entretien - Niveau 3 : CAP, BEP (Niveau 3 européen)

Et après ?

Suite de parcours

Non renseigné

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00146637	du 02/10/2019 au 15/06/2020	AHUN (23)	CFPPA DE LA CREUSE		Non éligible	